

JOURNEE PEDAGOGIQUE

The image features a solid blue background with a gradient from light blue at the top to a darker blue at the bottom. On the right side, there are several white, parallel diagonal lines that create a sense of movement and depth, extending from the top right towards the bottom left.

Confinement



AVANT



PENDANT



APRES

version optimiste

ACCUEIL

VIDEO1

- rentrer en soi-même
- faire mémoire

- solliciter son intelligence pour trouver un sens
 - être touché dans son affectivité
 - entrer dans l'histoire et unifier le temps

▶ Photo langage

▶ « Et après »

L'acte de relire, c'est :

- un acte de prise de recul : mesurer le chemin parcouru et relier le présent avec le passé vers un a-venir
- un acte de compréhension : comprendre les phénomènes, les comportements...les attitudes nouvelles
- un acte de description : faire récit... raconter... nommer ce qui a été produit...
- un acte de communication : communiquer avec, communiquer à... énoncer...mettre en communication des "choses"... des événements
- un acte programmatique : dans le cadre d'un "plan de suite"

PROTOCOLE SANITAIRE : OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

▶ Sécurité sanitaire et protection de TOUS

- ▶ *Distanciation physique*
- ▶ *Respect des gestes barrière*
- ▶ *Limitation des brassages d'élèves*

▶ Moyens mis à disposition

▶ Gestion des flux

▶ Communication

PROTOCOLE SANITAIRE : FONCTIONNEMENT ADAPTÉ AU RISQUE SANITAIRE

ACCUEIL

- ▶ Prise de température pour les adultes dès l'entrée aux 2 portails Information qui ne sera pas « tracée ». Les personnes qui refuseraient doivent en informer en amont la Direction.
- ▶ Port du masque OBLIGATOIRE pour tous les adultes (et pour les collégiens : familles doivent prévoir le masque pour leur enfant. 2 par jour pour les élèves qui restent la journée complète). Il s'agit d'une mesure complémentaire aux gestes barrière.
- ▶ Pas de rendez-vous parents / profs en présentiel (par téléphone) ni d'accueil physique des parents (sauf cas de force majeure)
- ▶ Installation de vitres en plexiglas aux deux postes d'accueil et au secrétariat de Direction du Primaire.
- ▶ Accueil des élèves du primaire et maternelle sur la cour de l'école : pas de parents dans les bâtiments.

CIRCULATION/GESTION DES FLUX

- ▶ La priorité sera donnée à une limitation des flux d'élèves, le respect des gestes barrière.
- ▶ Les entrées dans le bloc bâtiment se font uniquement par le porche Ouest et l'atrium.
- ▶ Les élèves devront respecter un sens de circulation :
 - ▶ Pour monter dans les étages, emprunter uniquement l'escalier d'honneur et l'escalier de la salle des profs.
 - ▶ Pour redescendre, tout le monde emprunte uniquement : l'escalier central, l'escalier coté S16 et l'escalier de la S8, puis emprunte uniquement le porche Ouest pour quitter Mongré par le portail Nord et le porche Est pour quitter Mongré par le portail Sud.
- ▶ Tous les déplacements devront se faire sur le coté droit.
- ▶ Maintien dans la mesure du possible des portes ouvertes.
- ▶ Communication aux familles et aux élèves sur le respect des horaires pour les entrées afin d'éviter les engorgements aux entrées. Ouverture du portail coté Saint Exupéry pour les sorties.

AMENAGEMENTS DES SALLES DE CLASSE

- ▶ Chaque enseignant aura un flacon de lotion hydroalcoolique pour le nettoyage du bureau et des claviers et souris. Sur chaque bureau d'enseignant : mouchoirs en papier à usage unique.
- ▶ Elèves placés en laissant un espace d'un mètre entre deux places en classe et en salles d'études...
- ▶ Classes affectées à une salle. Certains emplois du temps des élèves pourront être réaménagés (au cas par cas).
- ▶ Si les conditions météorologiques le permettent, possibilité de faire cours dans le parc (avec le respect des distanciations et port du masque).
- ▶ Aération des salles de classe en début d'heure en présence de l'enseignant. Cours en laissant la porte de la classe ouverte dans la mesure du possible.
- ▶ Pas d'utilisation du matériel collectif.
- ▶ Salles d'étude : maintien des salles R4(6°) et P17 (5°). Elèves distancés à 1 mètre. Ne pas placer des élèves à des places déjà occupées aux heures précédentes, par demi-journée.
- ▶ Tables et chaises non utilisées : identifiées et /ou empilées au fond de la salle de classe.

RECREATIONS

- ▶ Echelonnement des temps de récréation pour les maternelles et primaires.
- ▶ 6° en récréation devant la R4 et 5° entre R4 et gymnase
- ▶ Entrée et sortie des élèves de la classe en maintenant la distanciation sociale.
- ▶ Aucun jeu de ballon ou autre dans la cour.
- ▶ Lavage des mains aux différents points d'eau en début et fin de récréation (maternelle, primaire et collège) et à défaut : gel hydroalcoolique.

EPS

- Le jour où l'élève a cours d'EPS, venir en tenue de sport dès le matin.
- Activités sportives sans contact et sans manipulation des équipements sportifs.
- Pas de prêt de matériel collectif.

RESTAURATION

- ▶ Petit déjeuner à partir de 7h30 les matins sur inscription préalable.
- ▶ Restauration pour les élèves : Pointage du nombre de collégiens chaque matin pour évaluer le nombre de repas.
- ▶ Repas pris au self du collège pour tous les élèves installés une place sur deux. Lavage des mains avant le repas et après le débarrassage. Un personnel distribuera le plateau avec couverts, serviettes, verre et pain individuel, puis menu « unique » chaud complet. Un personnel servira l'eau à table.
- ▶ Débarrassage par les élèves par table puis lavage de mains puis port du masque dès la sortie du restaurant.
- ▶ Les piques niques restent INTERDITS pour des raisons d'hygiène.
- ▶ Restauration pour les adultes : dans la salle de restaurant habituelle pour une capacité de 20 personnes maximum. (Au-delà, repas pris au self du lycée) . Gel à l'entrée avant prise de plateau. Menu unique complet et chaud. PIQUE NIQUE INTERDIT en salle des professeurs. Possibilité d'apporter son repas et le prendre au self du lycée.

ACTIVITES PERISCOLAIRES / TEMPS PERI SCOLAIRE


- ▶ Maintien uniquement de certaines activités qui comptent moins de 10 élèves : liste précise
- ▶ Pas d'Association Sportive
- ▶ Maintien de l'étude surveillée de 16h30 à 17H30 (18h pour le collège) et de la garderie de 17h30 à 18h pour le primaire.
- ▶ Etude du soir/ aide aux devoirs/heure de chorale : supprimées

NETTOYAGE DES LOCAUX

- ▶ Nettoyage entre 12h et 13h30 par le personnel de Newrest Coralys et le personnel habituel de Mongré.
- ▶ Nettoyage spécifique et approfondi en fin de journée par l'équipe de Mongré. Aspiration uniquement le vendredi soir.
- ▶ En cas de groupes d'élèves différents se succèdent dans certaines salles spécifiques, nettoyage avec la solution hydroalcoolique des chaises, tables et ordinateur par l'adulte en charge de la salle entre deux groupes en entrant dans la salle.

DEPISTAGE PRECOCE

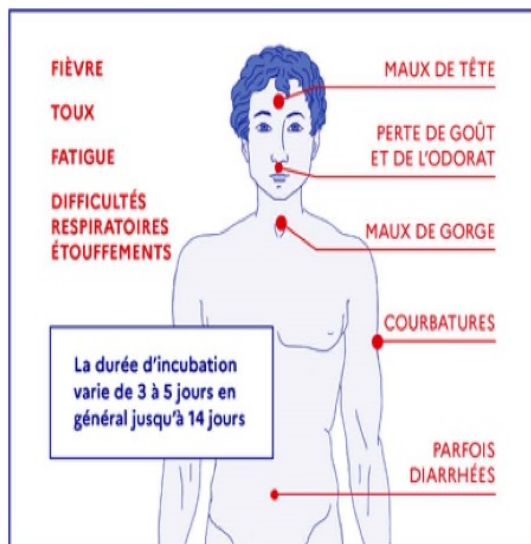
- ▶ Préconisation d'un auto test en ligne pour les adultes de la communauté avant de se rendre à l'école dans le guide des consignes générales remis à chacun
- ▶ Contrôle de la température frontale à l'entrée pour tous les adultes qui entrent dans le bâtiment y compris les livreurs.
- ▶ Demande expresse aux parents de contrôler la température des enfants et tout symptôme chaque matin avant le départ pour l'école.
- ▶ Dans le cas de symptômes constatés en classe isolement à l'accueil santé dont les personnels seront équipés avec des consignes spécifiques, et appel des parents.


	Note de service COVID-19/2 Procédure de reprise d'activité Personnels et enseignants Consignes générales Ce document et ses annexes sont considérés à compter de ce jour comme adjonctions au règlement intérieur conformément à l'alinéa 2 de l'article L1321-5 du Code du travail	Direction Mongré COVID-CG-AC-SAN 13/05/2020
		Page 1 / 3

Consignes spécifiques

Cas d'un enfant présent dans l'établissement présentant des symptômes

Quels sont les signes ?



	Note de service COVID-19/2 Procédure de reprise d'activité Personnels et enseignants Consignes générales Ce document et ses annexes sont considérés à compter de ce jour comme adjonctions au règlement intérieur conformément à l'alinéa 2 de l'article L1321-5 du Code du travail	Direction Mongré COVID-CG-AC-SAN 13/05/2020
		Page 2 / 3


Consignes enseignant ou personnel éducation

Dès qu'un signe de la maladie est constaté chez l'enfant :

- Un masque enfant lui est appliqué (dotation existante dans chaque salle de primaire), les collégiens et lycéens auront obligatoirement un masque
- Appel d'un responsable :
 - Accueil santé numéro poste 138
 - Ou Vincent CLAIRE numéro poste 133 ou 06-11-84-27-02
 - Ou Franck TOURNIER numéro poste 141
- Un responsable vient récupérer l'enfant pour l'isoler à l'accueil santé

Consignes personnel accueil santé

- Le personnel de l'accueil a été prévenu de l'arrivée d'un enfant présentant des symptômes
- Il doit impérativement s'équiper du kit à sa disposition :
 - sur-chaussures
 - gants
 - sur-blouse
 - masque
 - visière
 - charlotte
- L'enfant est accueilli dans un espace dédié
- Ses parents sont appelés par le personnel d'accueil santé

	Note de service COVID-19/2 Procédure de reprise d'activité Personnels et enseignants Consignes générales Ce document et ses annexes sont considérés à compter de ce jour comme adjonctions au règlement intérieur conformément à l'alinéa 2 de l'article L1321-5 du Code du travail	Direction Mongré COVID-CG-AC-SAN 13/05/2020
		Page 3 / 3

- Les parents récupèrent l'enfant au portail sud avenue St Exupéry

Pour toute question concernant ces consignes prendre contact avec votre référent COVID-19 dans l'établissement :

Vincent CLAIRE joignable :

- Sur Ecole directe
- A l'adresse v.claire@mongre.org
- Par téléphone au 06-11-84-27-02

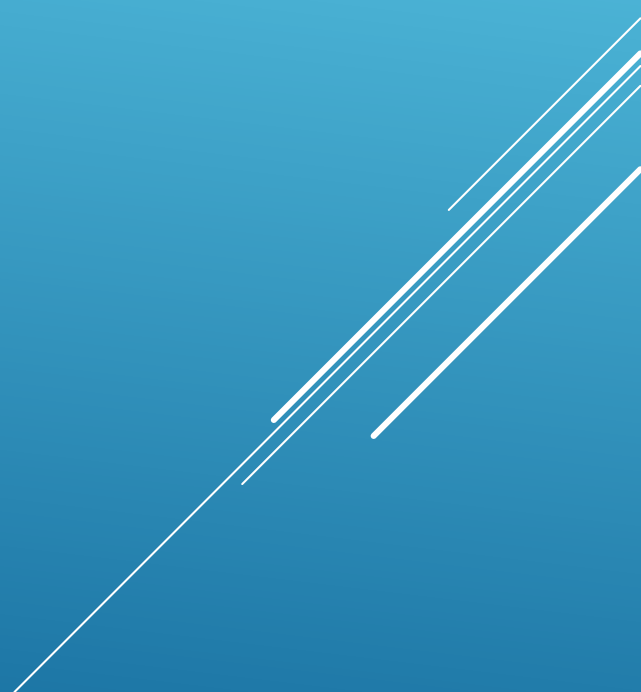
N'hésitez pas à appeler nous restons à vos côtés !

Bon courage pour cette reprise !

CONSIGNES GENERALES

- ▶ Consignes générales
 - ▶ C:\Users\swidemann.ADMINISTRATIF\Desktop\plan de reprise\Consignes générales et annexes déf.pdf

 - ▶ LAVAGE DES MAINS

 - ▶ MASQUES
- 
- A decorative graphic consisting of several parallel white lines of varying lengths, slanted upwards from left to right, located in the bottom right corner of the slide.